



Assemblée générale 2023 - Rapport moral

Activités 2022 - 2023

JEP c'est une association

- *qui collecte et diffuse de l'information via son site web, sa lettre trimestrielle, Twitter*
- *qui agit*
 - *participation instances : ONF, Aéroport de Villacoublay*
 - *Création / participation d'évènements*
 - *par des avis , des lettres, des contributions*
 - *par des appels à manifester, à des pétitions*

Site web de JEP

Le site fête ses 10 ans

En 2022

1503 visiteurs

- *2219 pages visitées*

- *63% via mobiles*

Les pages les plus visitées

- *Marche de la Bièvre (315)*
- *Nuisances sonores (288)*
- *Navette ferroviaire (153)*
- *Modiano (143)*

Lettre trimestrielle de JEP

La N° 20 est parue en mars

- 220 destinataires
- 60% de taux d'ouverture



Lettre d'information
trimestrielle
N° 20 - Mars 2023



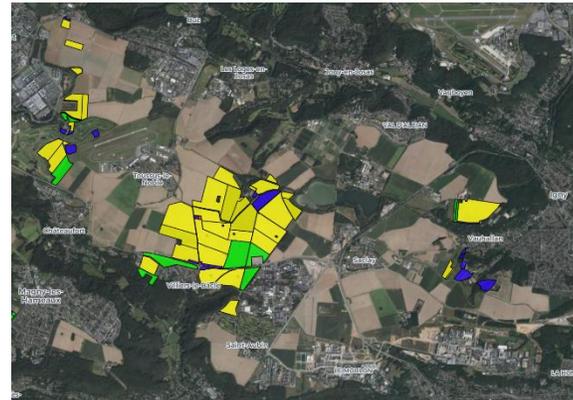
Pour un bornage et un respect de la ZPNAF
Pour éviter un grignotage de la ZPNAF par la ligne 18 et compléter la protection législative par la réalisation d'un bornage de chacune des parcelles cadastrales par un géomètre expert indépendant

[Plus d'informations](#)

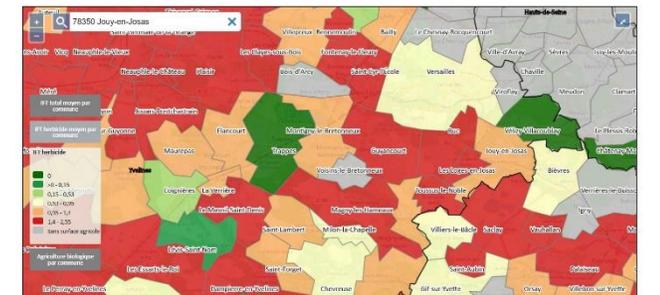
Environnement

Pesticides et pollution

- Carte des cultures biologiques
- Carte d'utilisation des pesticides
- Pollution du ru Saint Marc et de la Bièvre Courriers SLAVB, OFB



L'indice se rapporte aux seules surfaces agricoles de la commune, quelle que soit la part de la surface agricole du territoire communal. L'Indicateur de Fréquence de Traitement (IFT) correspond au nombre de doses de produits phytosanitaires appliquées par hectare pendant une campagne culturale. L'IFT communal correspond à la moyenne des IFT par culture. L'IFT total (hors biocontrôle) concerne tous les types de produits de synthèse (herbicides, insecticides, fongicides, traitements de semences, autres).



Environnement



Plateau de Saclay

- *Bornage de la Zone Protection Naturelle Agricole et Forestière*
- *Demande d'audit par la Cour des Comptes*
- *Relais des informations et appels à pétitions ou à manifester*



crédit : Enterez le métro

Nuisances sonores Multiples et pénibles

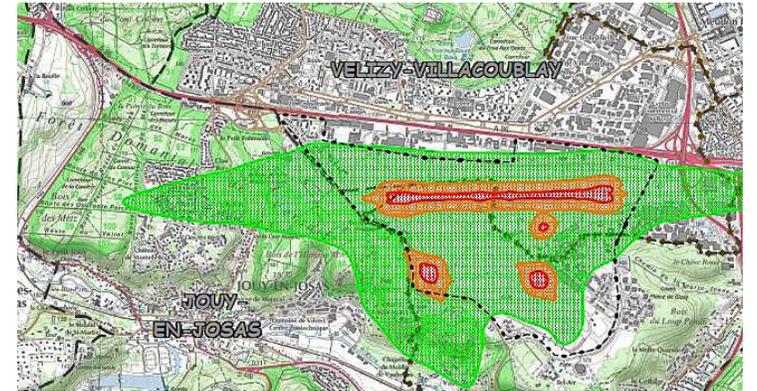
Nuisances aériennes
(Villacoublay, Toussus)

Participation CCEV
Villacoublay ?

Réponses laconiques

PEB toujours pas
d'enquête publique

Soutien pétition
Toussus



Tram-train et devenir de la ligne C

- *Le tram-train arrivera à Massy mi-décembre 2023*
- *A cette date, arrêt obligatoire à Massy pour la ligne C*
- *Mise en place d'une navette ferroviaire Versailles - Massy*
- *Nos craintes - Notre proposition*
 - *Toujours aucune information !*
 - *Navette qui se transformera en bus : coûts, L18, ...*
 - *Prolongement de la ligne jusqu'à Paris via Pont de Rungis*



Développement durable

- *Loi d'accélération des énergies renouvelables*
Quelles implications pour la communes de Jouy
Débat à venir

- *Participation organisation Marche de la Bièvre ...*

39^e Marche de la Bièvre
Dimanche 14 mai 2023

	MARCHE A LA LUNE Départ samedi 13 mai à minuit Place Jusseau, Paris	52 km
	MARCHE A L'AURORE Départ dimanche 14 mai à 4h00 d'Igny École La Salle - 10 Av. de La Division Leclerc	30 km
	MARCHE AU SOLEIL Départ dimanche 14 mai à 8h00 de Jouy-en-Josas École Émile Mousseau - 44 Avenue Jean Jaures	20 km
	MARCHE DECOUVERTE Départ dimanche 14 mai à 9h00 de Bièvres Centre Culturel Ratel - Allée des Castors	10 km

Arrivée à Bièvres
Centre Culturel Ratel - Allée des Castors

Inscriptions : marche.bievre.org

Logos: La Salle Igny, STAVE, FFrandonnée, LOISIR, HMY, COMMUNE DE BIEVRES, ville de BUC, etc.

Patrimoine

- *Participation activités de la maison Léon Blum*
 - *Journées du Patrimoine*
 - *Animation de visites*

- *Lettre trimestrielle spéciale Patrimoine*

Convention de partenariat Mairie - Associations

- *Signature de la convention : avec les précisions demandées*
Le principe de neutralité implique la non-discrimination notamment en fonction de la race, des opinions ou activités politiques, syndicales des convictions religieuses, philosophiques.
Ce principe de neutralité est demandé aux agents de la fonction publique, aux élus et aux dirigeants des associations accueillant du public
- *Convention de partenariat : une épée de Damoclès sur les associations !*

Rescrit fiscal

- Une association peut s'estimer d'intérêt général et délivrer des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôt lorsqu'elle remplit les critères suivants : l'association agit dans un domaine d'intérêt général. C'est le cas des associations ayant un objet philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises ;
- l'association a un caractère non lucratif. C'est le cas des associations dont la gestion est désintéressée et qui ne font pas concurrence à d'autres structures assujetties aux impôts commerciaux (entreprises, associations ou organismes de droit public) ;
- l'association n'agit pas au profit d'un cercle restreint. Cela vise les associations créées au profit d'une ou plusieurs familles, personnes ou entreprises ou ayant pour objet de faire connaître les œuvres de quelques artistes ou les travaux de certains chercheurs, etc.

Cotisations

- *Déduction cotisations des impôts*
 - Demande de rescrit fiscal en cours*
 - Première réponse négative*
 - Recours déposé*
- *Propositions d'augmentation des cotisations*
 - *Membres actifs : 20€ (+5€)*
 - *Familles : 30€ (+3€)*
 - *Bienfaiteurs : 100€*
 - *Don : (Montant libre)*

Elections Conseil d'Administration

- *Pas de membres sortants*
(Membres élus en 2022 pour 3ans)
- *Appel à candidatures ??*

Développement des énergies renouvelables

*Des nouveaux défis
pour les collectivités territoriales
... et pour JEP !*

Une loi, des obligations, des aides ...

- *Loi d'accélération des énergies renouvelables votée en février 2023*
 - *Création de zones d'accélération*
 - *Equiper les parkings, de plus de 1500m² d'ombrières intégrant un procédé de production d'énergies renouvelables*
 - *Equiper des toits des bâtiments ayant une emprise au sol de plus de 500 m², d'un système de végétalisation ou de production d'EnR*
- *De nombreuses dérogations possibles*
- *Toujours un avis des ABF*
- *Des aides promises ...*

Impact sur Jouy (1/3)

Parkings	Surface utile (m ²)	Nbre de panneaux	Production MWh / an	Nbre de foyers 4p équivalent	Public / Privé	Remarques Commentaires (à préciser)
Cour Roland	5150	2289	871	58	Public	Proximité Base aérienne Site classé
Cour Roland (route)	3950	1756	672	43	Public	Proximité Base aérienne Site classé
INRA Nord	2275	1011	385	25	Public	Dble rattach. Ministériel Site classé ?
Mairie	1820	891	317	20	Public	Proximité Eglise St Martin
Gare (face Auchan)	1700	756	299	19	Public	Loué à la commune par la SNCF
INRA Sud	1675	744	272	17	Public	Dble rattach. Ministériel Site classé ?
Place de la Marne	1275	567	212	14	Public	
Oberkampf	1255	544	206	13	Public	Proximité Eglise St Martin
Golf La Boulie	7650	3400	1294	83	Privé	Parkings : Buc ? Jouy ?
Auchan Saclay	4700	2089	812	52	Privé	Saclay
HEC	4400	1956	764	49	Privé	Parkings : Saclay ? Jouy ?
Parc de Diane	2675	1189	450	29	Privé	
Golf St Mard	1725	767	253	16	Privé	Site classé ?
Ex Thalès	1125	500	184	12	Privé	Site classé ?
Pétineau	900	400	112	8	Privé	

Impact sur Jouy (2/3)

Des contraintes à surmonter : vallée classée, proximité monuments historiques

Un site du ministère de la Culture

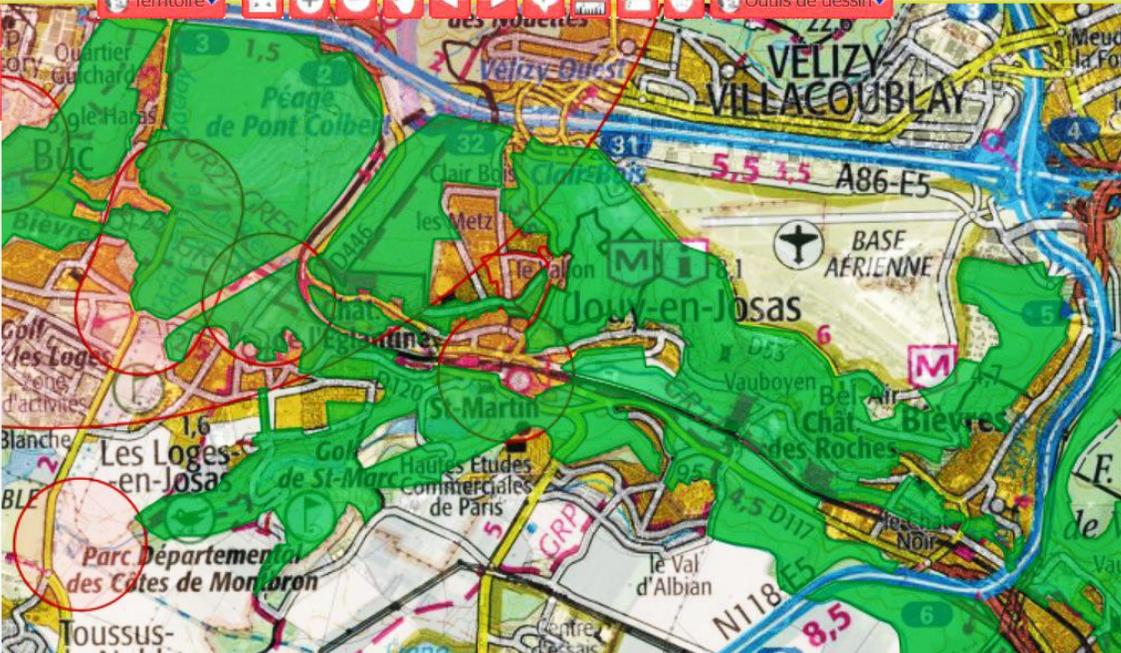
En savoir plus sur l'Atlas | Apporter une contribution à l'Atlas | Aide

Atlas des patrimoines

Territoire Outils de dessin

Recherche simple
Recherche avancée
Gérer l'affichage de la légende

- Site classé - Ile-de-France (AC2)
 - Classé
 - Inscrit
- Site inscrit - Ile-de-France (AC2)
 - Classé
 - Inscrit
- Label "Architecture Contemporaine"
- Sites patrimoniaux remarquables (A)
- Sites patrimoniaux remarquables (B)
- Protection au titre des abords de monuments historiques



The map displays the Jouy-en-Josas area, highlighting various heritage sites and constraints. Key features include the 'Vallée de la Seine' (Seine Valley) marked as a 'Site classé' (classified site) in green, and the 'Parc Départemental des Cotes de Montbron' in blue. The map also shows the 'A86-E5' highway, the 'BASE AERIE' (air base), and several 'Sites patrimoniaux remarquables' (outstanding heritage sites) marked with red circles. The map interface includes a search bar, a legend, and navigation tools.

Impact sur Jouy (3/3)

Des choix à faire :

- Quelles zones d'accélération dans le PLU qui va être révisé ?*
- Quels investissements prioritaires pour les années à venir ?*
- ...*

JOUY



***environnement
et patrimoine 2030***